



FRANCE ÉTALONS
12, rue du Moulin - 08250 Termes
+33(0)6.13.78.96.61
info@france-etalons.com

HARAS DE SAMES
Quartier des Iles - 64520
Sames
+33(0)6.11.71.93.58
harasdesames@gmail.com



CONTRAT DE SAILLIE – NEGUS DE TALMA - 2019

L'ACHETEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Port : Mail :

L'acheteur achète à France Etalons une saillie de l'étalon NEGUS DE TALMA aux conditions suivantes :

1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :

Date estimée d'entrée de la jument au centre d'insémination :

2) Insémination en IA frais au Haras de Talma :

176.00 € TTC (160.00€ HT + TVA à 10% 16.00€).

A régler à la réservation, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement* correspondant aux frais techniques pour 2019.

3) Solde de saillie au poulain vivant :

660.00€ TTC (600.00€ HT + TVA à 10% 60.00€).

A régler à la naissance, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement*.

(*Coordonnées bancaires (IBAN) : FR76 1020 6005 5298 7248 2488 969 – AGRIFRPP802)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces saillies et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

B) Les frais de saillie, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur et il passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.

C) Le prix de saillie en **IA frais** au Haras de Sames comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument citée ci-dessus, après réception du présent contrat accompagné du règlement des frais techniques.

D) La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

CONDITIONS PARTICULIERES

Fait en double exemplaire le à

Le vendeur : FRANCE ÉTALONS

L'acheteur : (Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")